

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Madame Esther Ritter
Responsable de projet Développement
des professions
Einsteinstrasse 2
3003 Bern

Zürich, le 17 mai 2016

Prise de Position FH SUISSE sur la révision partielle de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr)

Madame Ritter,

C'est avec plaisir que nous prenons position sur la révision partielle de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr).

FH SUISSE est l'association faitière nationale des diplômés de tous les domaines des Hautes écoles spécialisées. Actuellement FH SUISSE compte plus de 47 000 membres et représente les domaines HES, Technique et technologie d'information, architecture, Construction et planification, Chimie et science de la vie, Sciences agronomiques et forestières, Economie et Services, Psychologie appliquée, Linguistique appliquée, Santé, Travail Social, Sport, ainsi que Arts et Design.

Nous trouvons la modification proposée de l'article 23 sur les diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre de l'examen de la maturité professionnelle est judicieuse. Pour cette raison nous approuvons la révision partielle de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr).

En vous remerciant par avance de bien vouloir prendre nos suggestions en considération, nous vous transmettons, nos meilleures salutations.



Christian Wasserfallen
Président FH SUISSE



Claudia Heinrich
Responsable Public Affairs FH SUISSE